

G A B O N

---

Michel D. FRANCOIS

*Août 1979*

LE RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION

DU GABON - 1969/1970

A - INTRODUCTION

La République Gabonaise a réalisé son premier recensement général de la population jumelé avec une enquête démographique par sondage de Novembre 1960 à Février 1961.

Une seconde opération exhaustive de dénombrement, objet de la présente monographie, a été menée sur le terrain entre Juin 1969 et Mai 1970.

La République Gabonaise, ancien Territoire de l'Afrique Equatoriale Française, a un passé historique lourd de conséquence sur l'évolution de sa population pendant tout le XXème siècle.

Au fil des années de la colonisation, le constat de dépeuplement va se généraliser de plus en plus, au point qu'il est envisagé en 1946 la création d'une réserve humaine pour arrêter cette régression et relancer la natalité.

Les causes essentielles et souvent lointaines dans le temps de ce dépeuplement, sont la traite, les épidémies, les maladies endémiques, mais aussi des famines, une malnutrition générale et l'éparpillement de

tribus nombreuses, isolées dans une forêt hostile. La colonisation n'a fait qu'accentuer au XXème siècle ce dépeuplement par un recrutement intensif de manoeuvres, en particulier pour l'exploitation de l'okoumé et par une économie de marché qui a dominé trop vite l'économie agricole et artisanale traditionnelle.

Le choc de deux civilisations, un relâchement très net des institutions coutumières et depuis toujours la forêt équatoriale et son climat, sont responsables du dépeuplement du Gabon.

Les efforts des Services de Santé dans leurs luttes contre les principales endémies ont permis d'effacer doucement le fatalisme et de redonner espoir : quelques études démographiques réalisées depuis l'indépendance soulignent les traces des agressions subies, mais aussi un lent relèvement du niveau démographique amorcé vers les années 1950; d'autres analyses, par contre, ont "corrigé" par ajustement les anomalies historiques, ignorées et confondues avec celles de la collecte.

Constatant l'absence de données démographiques récentes, l'absence de système de collecte classique et continu de ces données et les préjudices sérieux que cela portait à l'efficacité de la gestion économique du pays, le Service National de la Statistique et des Etudes Economiques a fait approuver dans son principe, en 1967, un Projet d'études démographiques construit sur les seuls besoins du Gabon et comportant les opérations suivantes sur une période de dix ans :

- un dénombrement général de la population,
- une enquête démographique par sondage axée sur la fécondité et la mortalité,
- une enquête socio-médicale par sondage axée sur les facteurs de non-fécondité,
- l'installation progressive en dix ans d'observatoires démographiques régionaux se transformant en antennes statistiques régionales une fois l'état civil généralisé.

En 1969, le Comité de Direction de l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale créait une Commission d'Etude chargée d'étudier les expériences acquises dans l'Union en matière de statistiques démographiques et le problème du financement d'un recensement de population.

Le 18 Décembre 1970, le Conseil des Chefs d'Etat de l'Union approuvait par décision N° 7/70-UDEAC-145 le Programme d'Observation Permanente des Faits Démographiques en UDEAC, dans le cadre des recensements mondiaux recommandés par les Nations Unies, l'inventaire initial ou premier passage de l'observation étant un dénombrement général de la population.

Le Projet gabonais de 1967 s'intégra logiquement au Projet UDEAC.

Ces projets n'ont pas été retenus par l'aide internationale sollicitée pour leur financement.

Le Projet gabonais s'est donc rapidement réduit dans ses réalisations, et en particulier pour la première opération dont les objectifs initiaux étaient les suivants :

1. Le renouvellement des données du recensement de 1960-1961 - second plan quinquennal 1971-1975.

2. Réaliser un dénombrement simplifié ou opération "flash", en intégrant au maximum l'administration dans sa préparation et son exécution.

3. Créer les fichiers de base nécessaires à l'installation des observatoires démographiques régionaux.

Un jumelage logistique et de coordination d'un recensement général de la population avec le recensement agricole par sondage a été également étudié. Ce jumelage réduisait les coûts propres à chaque opération d'environ 30 %. Pour des raisons de techniques statistiques et de logistique cette coordination a rapidement tourné court.

Le dénombrement de la population a été finalement réalisé entre Juin 1969 et Mai 1970 par le Service National de la Statistique et a été financé par le seul budget gabonais.

Parmi les nombreux textes officiels, on retiendra ici :

- un décret proclamant les années 1968 et 1969 années des recensements et recommandant à tous l'aboutissement des opérations, créant un Conseil Exécutif des Recensements (démographique et agricole);

- un arrêté portant création d'un Comité Administratif du Recensement;

- une circulaire aux chefs d'établissements scolaires adressée par le Ministre de l'Education Nationale et demandant une entière collaboration avec le Service National de la Statistique.

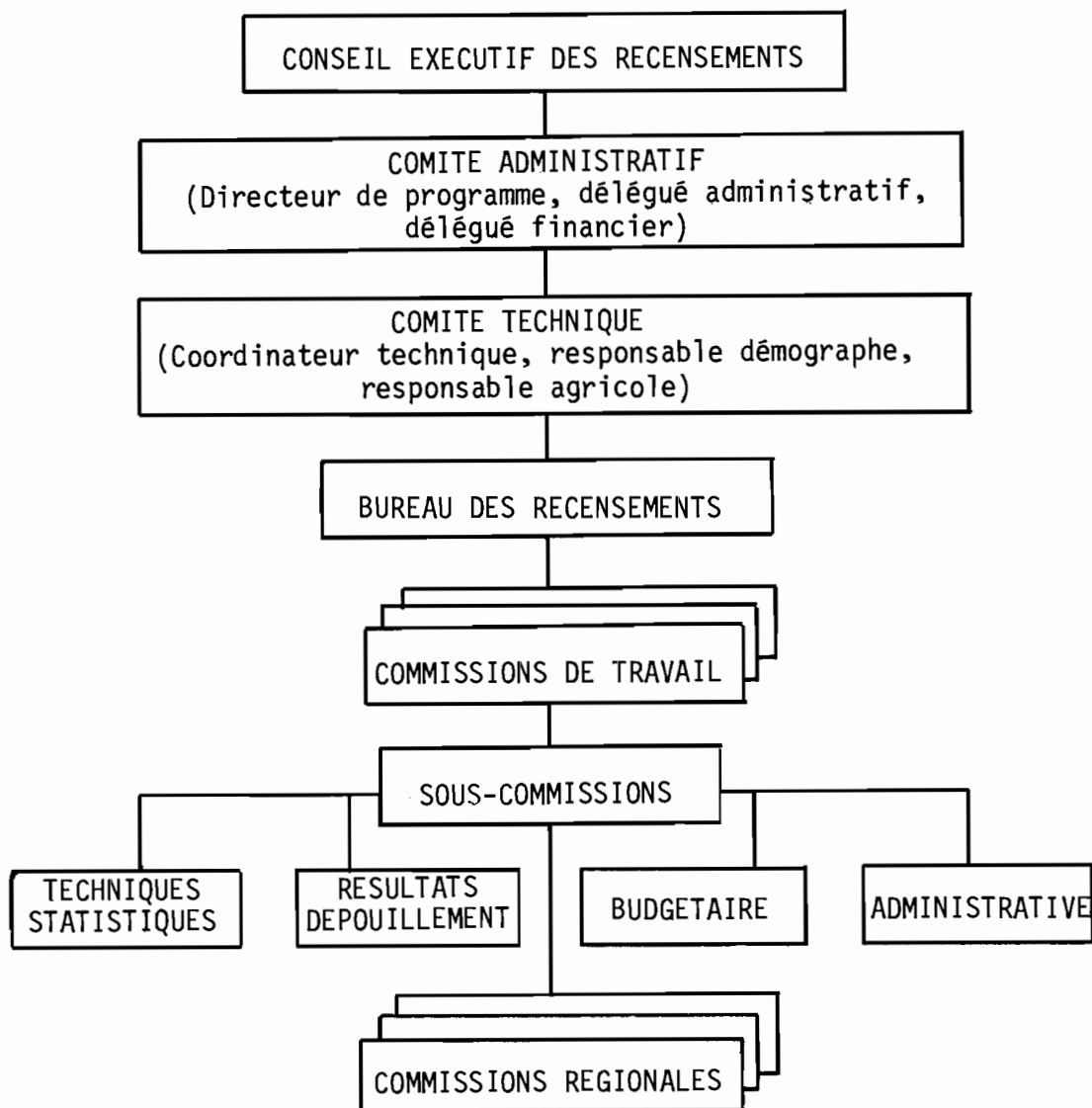
L'ensemble du programme, comme chaque texte officiel, a fait l'objet de notes de présentation et d'explications verbales.

Le Gouvernement était informé du déroulement de l'opération, soit par le Conseil Exécutif, soit par le Directeur du Programme. Le Comité Administratif et le Comité Technique avaient entre autres attributions d'informer les autorités régionales.

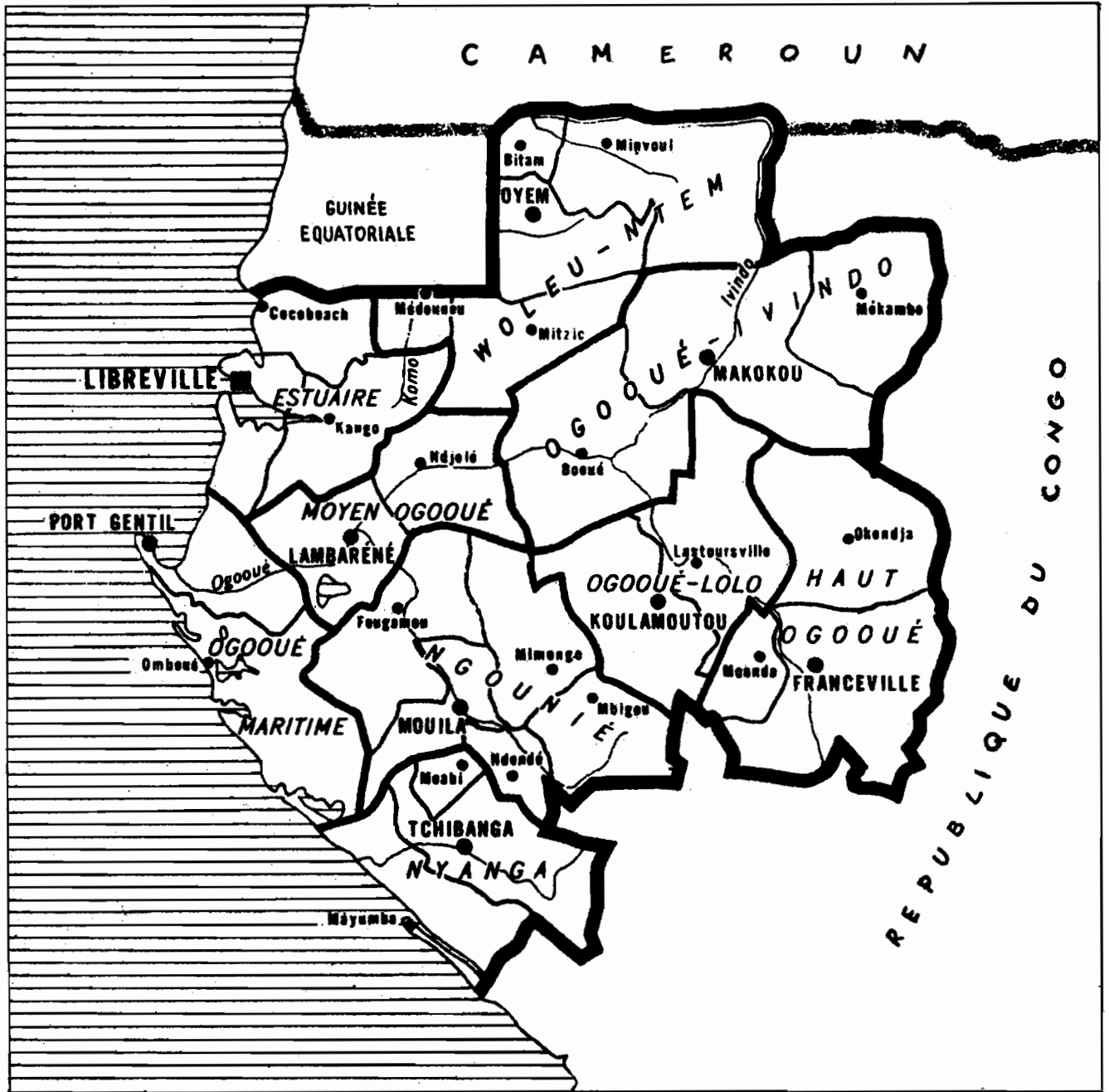
B - ORGANISATION ET EXECUTION DU RECENSEMENT 1969-1970

1.a. Description de l'organisation

L'articulation de l'organisation mise en place au niveau national, dans le cadre du jumelage des recensements, était la suivante :



DECOUPAGE ADMINISTRATIF

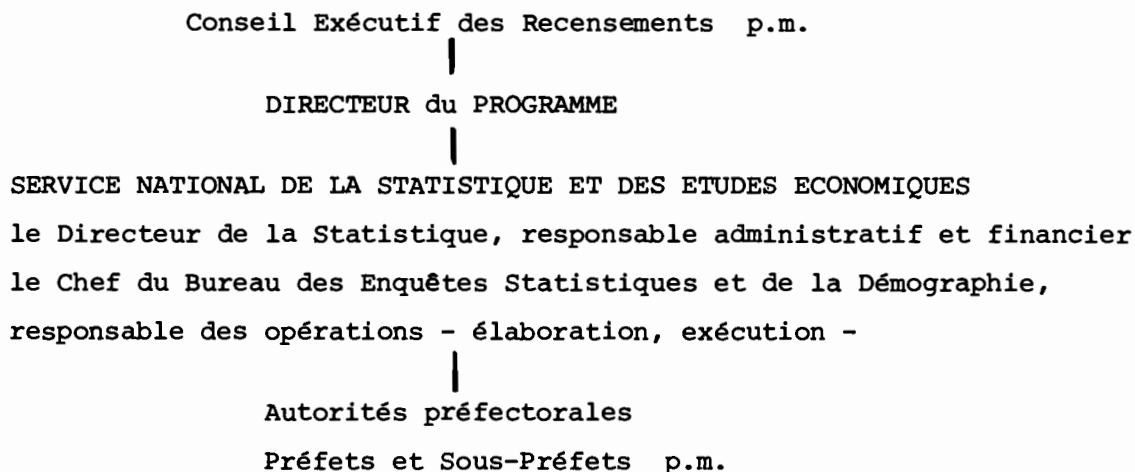


Le Conseil Exécutif réunissait tous les Ministres concernés, le Secrétaire Général du Gouvernement, le Commissaire au Plan, les membres des Comités Administratifs et Techniques, les Directeurs de la Statistique et de l'Economie Rurale. Il ne s'est réuni que deux fois.

Le Directeur du Programme était une personnalité de haut rang, responsable devant le Conseil de l'Exécution des Opérations et disposant de pouvoirs étendus lui permettant de prendre toutes décisions appropriées en vue de la réalisation du Programme.

Très rapidement, cet appareil théoriquement complet, mais trop lourd, s'est révélé inefficace.

Finalement, l'organisation réelle du dénombrement de la population s'est articulée comme suit :



#### 1.b. Calendrier

- 1967 . Présentation du Projet d'Etudes Démographiques de la Statistique.
- 1968 . Création du Conseil Exécutif des Recensements.
  - . Proclamation des années 1968-1969, années des recensements.
  - . Jumelage logistique et coordination du recensement démographique et du recensement agricole.
  - . Missions d'études techniques : questionnaires, collecte, milieu, listes des localités, logistique, etc...
  - . Couverture aérienne de Libreville (opération déjà programmée et indépendante du programme des recensements).

. Mission du responsable du recensement de la population à la CEA  
Addis Abeba.

. Etude de l'exploitation mécanographique IBM 1132 et 360.

1969 . Découpage et organisation du dénombrement de Libreville.

. 1er Juin 1969 : dénombrement de la capitale.

. Juin : dénombrement pilote, région de l'Estuaire.

. Septembre : début du dénombrement des autres régions.

. Octobre : publication des résultats pour Libreville (dépouillement  
manuel).

. Tests sur jeux d'essais des programmes informatiques.

1970 . Codification directe sur feuille de marques optiques.

. Mai : fin des opérations sur le terrain.

. Exploitation sur IBM 360.

1971 . Premier trimestre : fin de sortie des tableaux.

. Résultats provisoires (chiffres de l'exploitation informatique).

. Chiffre officiel de la population.

. Recensement administratif de contrôle.

#### 1.c. Personnel

1.c.1. Le Directeur du Programme, Administrateur Civil, Inspection  
Administrative.

1.c.2. Service National de la Statistique

- le Directeur de la Statistique, responsable administratif  
et financier,

- le Chef du Bureau des Enquêtes Statistiques et de la  
Démographie,

- partiellement : . le Conseiller du Directeur de la  
Statistique (statisticien français),  
. un expert (statisticien français),  
. une équipe encadrée de stagiaires  
(élèves-statisticiens africains).

1.c.3. Equipe opérationnelle (Bureau des Enquêtes et de la Démo-  
graphie)

- le Chef du Bureau des Enquêtes, responsable du dénombre-  
ment,



- 2 chefs de région de dénombrement,
- 7 chefs de zone de dénombrement,
- 11 chauffeurs,
- 1 pilote hors-bord,
- les enquêteurs, guides et interprètes étaient recrutés pour chaque région (environ 4.000 pour l'ensemble du pays).

1.d. Matériel

- 1.d.1. Les locaux du Bureau des Enquêtes et son matériel de bureau.
- 1.d.2. 10 véhicules tout terrain Land-Rover (4 SW109, 1 SW88, 5 PU109),  
1 véhicule léger Renault 4L,  
1 canot hors-bord, Zodiac Mark III/Johnson 40 CV.
- 1.d.3. Equipement complet de l'équipe opérationnelle (caisses popotes, couchage, éclairage, matériel de bureau, cantines, feuilles de ménage, pièces de rechange, carburant, outillage, pharmacie, équipements pluie, vivres, etc.).

1.e. <u>Coût</u>	Millions de Francs CFA
1.e.1. Personnel recruté spécialement	23,8
1.e.2. Matériel de transport (achat neuf)	12,5
1.e.3. Locations diverses	1,0
1.e.4. Matériel : achat d'équipement	3,5
achat de fournitures	1,5
1.e.5. Frais d'exploitation du matériel de transport	12,5
1.e.6. Imprimés	1,6
1.e.7. Exploitation informatique	6,0
1.e.8. Total	<hr/> 62,4

Ce budget ne comporte que les dépenses supplémentaires occasionnées par le dénombrement, par rapport aux dépenses normales dues aux activités courantes des services - essentiellement le Service de la Statistique - et que l'on a estimé à 87,6 millions.

Ces deux montants ne reflètent que la consommation réelle, la valeur résiduelle du matériel n'a pas été calculée.

Selon le type de budget retenu - 62,4 ou 62,4 + 87,6 = 150 - le coût du dénombrement par habitant passe de 120 à 290 Francs CFA.

## 2. Recensement-pilote

2.a. Pour les responsables du dénombrement, l'opération-pilote devait essentiellement servir à tester, sur une échelle significative, l'organisation choisie pour la collecte, son degré de préparation et les capacités des responsables à l'appliquer à l'échelon national.

A ce stade des activités, les contraintes ont été déterminées et la quasi totalité des problèmes techniques a été traitée : objectifs, sujets retenus, définitions, questionnaire, liste des localités, cartographie, découpage, niveau de recrutement, rendement, tableaux, programmes informatiques, jeu d'essais, programmes de sensibilisation.

2.b. Concernant la capitale, Libreville, le dénombrement a été préparé pour être exécuté en 4 heures, soit de 8 heures le matin à midi, un dimanche, avec le concours de 1.200 élèves, encadrés par 30 techniciens et cadres, avec la collaboration logistique de la Mairie, la Gendarmerie, la Police, l'Armée et les Travaux Publics. L'identification des logements avait été réalisée au préalable sur le terrain (logement, îlot, secteur, zone) et affichée sur place pour chaque logement sur un papillon fixé à la porte principale.

Le test "découpage/rendement" a donné satisfaction - 15 ménages par îlot, 4 ménages recensés à l'heure, taille moyenne du ménage : 4 personnes -, la collecte a confirmé ce test.

Si le test "questionnaire/formation" semblait donner satisfaction, il en a été autrement au dénombrement : questionnaire trop lourd et mal étudié. Des questions mal posées ont nécessité des contrôles particuliers pour vérifier la valeur des renseignements relevés et pour codifier ces renseignements. Ces difficultés ont permis d'aboutir à la feuille de ménage définitive utilisée pour le reste du recensement et du reste déjà préparée en prévision.

Le test de "mise en place des élèves formés" a été un échec sur les plans rassemblement et quantitatif. Environ 300 élèves se sont présentés, accompagnés de leurs maîtres et professeurs motivés. La veille du dénombrement un nouveau rassemblement a été opéré; seuls 800 élèves formés étaient présents (600 d'entre eux seront au travail le lendemain 1er Juin). Par contre, ce test a été positif pour la mise en place sur le terrain et l'identification des flôts par les élèves. Le nombre de véhicules disponibles pour la mise en place des élèves a toujours été satisfaisant par rapport au nombre d'élèves présents.

Les tests de "pénétration de la population" par le programme d'information - télévision, radio, presse, affiches, etc. - a donné satisfaction aux responsables dont la qualité du programme a été prouvée lors du dénombrement.

Le dénombrement de la capitale a fourni toutes les indications nécessaires pour opérer de façon identique - une journée de collecte - avec des effectifs en population nettement inférieurs dans les autres villes du Gabon.

2.c. Pour la population rurale et celle des chantiers, l'opération-pilote a été réalisée sur la Région de l'Estuaire, arrière-pays de la capitale, d'un effectif de 30.000 habitants. Aucun problème majeur ne s'étant présenté, cette opération-pilote a été prise en compte pour le dénombrement.

Cette opération a confirmé l'intérêt passif de l'Administration (ex. : des réunions, pas de véhicule), la nécessité pour les responsables de recruter eux-mêmes les dénombreurs, de vérifier que les chefs de village soient tenus au courant de la date du dénombrement, la qualité des méthodes et des fiches de contrôle de la collecte.

2.d. Pour les responsables, la conclusion essentielle à tirer des opérations-pilotes est la confirmation de la nécessité d'avoir résolu avant, tous les problèmes techniques déjà cités, pour n'avoir qu'à examiner l'organisation proprement dite et le degré de collaboration effective des administrations. Celle-ci étant surtout passive - décret, arrêtés, organigramme théorique, comités, commissions et sous-commissions - c'est le Service National de la Statistique qui a dû faire face aux multiples problèmes qui se sont posés aux divers stades de l'opération.

### 3. Champ du recensement

3.1. La population a été dénombrée en zone rurale par canton, c'est-à-dire au plus petit niveau du découpage administratif - canton, district, région, pays - et par quartier pour les villes, en distinguant, d'une part :

- le résident présent (présent, sans intention de déménager et sans autre domicile),
- le résident absent (absence de courte durée du domicile permanent défini ci-dessus),
- le visiteur (présence de courte durée hors de son domicile, suivie du retour au domicile permanent défini ci-dessus);

d'autre part :

- les nationaux gabonais par ethnie,
- les étrangers par nationalité (y compris les missions diplomatiques).

Par ailleurs, on a dénombré les ressortissants gabonais résidant officiellement à l'étranger : missions diplomatiques, stagiaires et étudiants.

3.2. Pour ne pas accroître les sources d'erreurs et compte tenu de l'étalement du dénombrement sur plusieurs mois, on n'a pas retenu pour la résidence une date fixe de référence, mais une date mobile, correspondant au jour effectif du dénombrement. Il s'est avéré à l'exploitation, que la balance résidents absents/visiteurs était équilibrée. Ceci suppose que les dénombrés résidents absents dans un lieu à un moment donné et de retour chez eux lorsque le dénombrement s'est déroulé là où ils étaient visiteurs, sont compensés par les visiteurs dénombrés comme tels et qui auraient déjà été recensés comme résidents présents ailleurs, à un autre moment. Néanmoins, si la population de droit n'est pas biaisée - à l'exception d'une partie des migrants vers Libreville (qui fut recensée la première), estimée à 2 à 3.000 personnes - il est évident que la population de fait n'est significative qu'au niveau de chaque zone et de la période de son dénombrement et non au niveau national.

3.3. Les informations fournies par plusieurs enquêtes par sondage "budget-consommation-niveau de vie", sur "l'habitat" et l'absence d'intérêt

d'une telle collecte en zone rurale, dans le cadre d'un dénombrement, ont permis d'éliminer ce sujet de l'opération. Par contre, on a effectué un inventaire des appareils radios en ordre de marche pour dresser une carte d'écoute, la radio étant le seul moyen national et quotidien d'information. Il a été également rempli pour les villages et les chantiers, une fiche d'agglomération détachable de la chemise cartonnée où étaient rassemblées les feuilles de ménage de l'agglomération dénombrée : ces fiches devaient constituer la base du fichier "villages-chantiers".

#### 4. Cartographie

4.1. L'utilité d'une couverture cartographique nationale, précise et récente - ou facilement mise à jour - n'est pas à démontrer, car l'emploi des cartes se fait dans de multiples domaines. Comme d'autres pays, le Gabon ne disposait pas d'une couverture en cartes d'état-major, ou de cartes à jour du type IGN 1/200.000. Il s'est donc posé la question de savoir quel type de cartographie était nécessaire pour le dénombrement, le Service National de la Statistique ayant exclu de se substituer à l'Institut Géographique National (IGN) pour réaliser à grands frais des relevés topographiques précis et complets. L'utilité de tels relevés n'apparaissait d'ailleurs pas certaine pour la collecte dans un pays à faible densité de population, avec une implantation linéaire et connue des villages; le problème d'omissions ou de doubles emplois de localités ne se posait finalement que pour des cartes collationnées puis découpées en bureau.

4.2. Les responsables du dénombrement ont constaté en outre :

- qu'il faudrait de 12 à 36 mois pour réaliser une couverture cartographique nationale satisfaisante;

- que ces délais nécessiteraient au moment du dénombrement une remise à jour pour les déplacements, regroupements, éclatements de villages (dont la taille moyenne au Gabon avoisine 100 personnes);

- que, ne disposant ni de la compétence, ni des moyens de l'IGN, les cartes qui seraient établies n'auraient pas d'utilisation ultérieure par d'autres administrations;

- que le coût d'une opération cartographique spécifique était donc disproportionné par rapport au coût du recensement proprement dit.

La combinaison carte-schéma/liste des localités par rang d'accrochage et temps de déplacement donnait par contre entière satisfaction en pays peu dense comme le Gabon; les villes disposaient par ailleurs de plans cadastraux et de schémas parcellaires et la capitale d'une couverture aérienne totale, datant de moins d'un an, donc tout à fait suffisants eux aussi.

4.3. En conséquence, les responsables du dénombrement ont arrêté la procédure suivante :

- en zone rurale, mise à jour sur place des cartes-schémas dressées par les antennes régionales agricoles et des listes des localités;

- pour Libreville, un découpage ainsi conçu :

- a) création par le Service du Cadastre d'une carte de la capitale sur laquelle étaient reportés, le périmètre urbain, les zones du recensement de 1964, les 40 sections cadastrales;
- b) délimitation sur les photos aériennes par le Service du Cadastre de 17 secteurs de recensement et leur correspondance avec les schémas parcellaires;
- c) report sur les schémas parcellaires des routes et pistes visibles sur les photos aériennes;
- d) délimitation à vue sur les photos d'îlots "à frontières naturelles", sur la base de 20 à 30 habitations par îlot et report sur les schémas parcellaires;
- e) comptage sur le terrain des habitations par "îlot naturel" et report sur les schémas parcellaires,
- f) vérification des limites du secteur et îlots;
- g) correction des limites en fonction des accessibilités;
- h) rédaction de brèves notes descriptives des limites;
- i) comptage des habitations une fois chaque îlot bien défini.

- pour les autres villes, on a utilisé le plan cadastral comme fond de carte, sur lequel on a délimité des secteurs approximativement égaux au nombre de logements. Les îlots ont ensuite été définis en fonction des "frontières naturelles" et sur le terrain.

#### 4.4. Listes ou localités, délimitation des zones de recensement

4.4.1. Dans le cadre du jumelage initial du recensement agricole et du recensement démographique, les antennes régionales agricoles avaient pris en charge en 1968 l'établissement des listes de localités et les cartes schémas de l'implantation des villages par canton.

Les missions d'études du Service National de la Statistique, dans le cadre de la préparation du dénombrement, ont montré que le travail effectué par les antennes régionales agricoles restait utile, mais seulement en tant que documents de base. Ceux-ci permettaient, en effet, d'établir des listes à jour et exactes et des cartes schémas plus simples, utilisables à tous les niveaux, et sur lesquelles l'ordre d'accrochage des villages correspondrait à la réalité, itinéraire par itinéraire, en indiquant aussi les temps de transport et les moyens d'accès aux villages.

Parmi les principales difficultés à rappeler ici, signalons le flou volontaire des informations sur les regroupements de villages ordonnés par l'Administration. Le plus souvent, ce regroupement n'existait que sur le papier, d'où un seul nom d'agglomération remplaçant plusieurs noms de villages; ayant parfois existé, il n'était plus effectif au moment du recensement.

On citera également des hameaux qui se sont carrément "retirés de la vie publique" et que les équipes de dénombrement ont retrouvés, dénombrés, puis laissés à leurs préoccupations.

4.4.2. Travaillant en milieu rural, par équipe et par zone de dénombrement correspondant aux limites des circonscriptions administratives, le Service National de la Statistique n'a pas eu à effectuer un découpage du pays en aires de dénombrement, opération très lourde et considérée par certains comme la plus importante, l'aire de dénombrement étant alors l'unité de base de la cartographie.

Les nombreuses années d'expérience et de terrain du Bureau des Enquêtes et de la Démographie du Service National de la Statistique, constituant une équipe homogène au sein de laquelle chaque région était représentée et les liens établis par plusieurs enquêtes avec la population, ont permis d'identifier et de dénombrer toutes les agglomérations, les hameaux, les campements, et jusqu'aux cases isolées, y compris des villages

et campements ignorés de l'Administration, dont quelques groupes pygmées, ces derniers n'étant pas dénombrés individuellement mais comptés - problème de contact et de langue - et ceci sans risque d'erreurs dues aux reports sur cartes de relevés topographiques incertains.

Les responsables de zones de dénombrement disposaient pour chaque canton, et sur un seul document, des listes des villages recueillies depuis le recensement de 1960-1961, établies pour des recensements administratifs ou pour des enquêtes. Ceci a permis, en particulier, d'identifier des villages disparus, des villages ayant changé de nom, ou ayant plusieurs noms, des villages ayant changé de place et parfois de canton, la création de nouveaux villages et l'implantation de hameaux d'un même village sur deux circonscriptions administratives différentes et parfois séparées par un village ou des hameaux n'appartenant pas au premier village cité.

## 5. Exécution du recensement

### 5.1. Recrutement et formation du personnel

5.1.1. Dès les premiers pas de l'élaboration du dénombrement, les responsables gabonais ont cherché à définir un groupe homogène d'individus suffisant en nombre, correctement réparti sur le territoire, capable physiquement et avec une formation adaptée à son niveau d'instruction et un encadrement approprié, de dénombrer la population quels que soient son lieu d'implantation et les éventuels problèmes de langue.

Les jeunes garçons des CM2 - niveau le plus élevé de l'enseignement primaire - avec un effectif officiel total de 6.763 élèves au 1er Janvier 1969, répartis en 436 classes dans tout le pays, formaient le groupe répondant le mieux aux besoins définis.

5.1.2. Pour la capitale, avec la méthode de collecte choisie - une seule journée - le nombre d'élèves et d'établissements de la ville, le nombre de techniciens disponibles pour la formation, 170 heures de cours ont été dispensées par les statisticiens stagiaires (14 jours à 90 classes de 22 établissements). Deux heures de cours furent donc données à chaque classe, le plus souvent aux heures du cours d'instruction civique, le dénombrement étant considéré officiellement comme une application civique et une participation des élèves aux actions de la Nation.



La formation n'a certes pas donné entièrement satisfaction, et ce pour trois raisons : temps de formation trop court, manque de clarté dans les instructions et pour le libellé des questions sur la feuille de ménage - le libellé définitif de la feuille de ménage passera par la suite de 472 mots (24 colonnes) à 181 mots (21 colonnes) -, trop grande dispersion de la motivation civique des élèves et de leurs professeurs. Par contre, c'est grâce à la bonne volonté générale et parfois même à celle de très jeunes élèves bénévoles, qu'a pu être réalisée l'apposition de 17.000 papillons d'identification sur les portes principales des logements, travail qui parfois demandait un certain courage.

5.1.3. Pour le reste du pays, et par zone de dénombrement, l'autorité administrative procédait à l'ouverture d'une liste de volontaires n'allant plus à l'école, sans travail et du niveau CM2, qui complétaient le recrutement des élèves volontaires de ces classes.

La méthode utilisée pour la formation des dénombreurs s'appuyait sur celle employée habituellement au Gabon pour la formation des enquêteurs : pourquoi telle collecte, étude fractionnée des questionnaires - explication en salle, application sur le terrain, contrôle sur le terrain, commentaire en salle; chaque fraction du questionnaire n'étant abordée qu'après assimilation correcte de la partie précédente - organisation de la collecte, mise en place, récupération des questionnaires, transports, salaires.

5.1.4. Instructions. La simplicité de la feuille de ménage, la méthode de formation utilisée et l'utilité douteuse des manuels traditionnels de 50 pages et plus, ont amené les responsables à ne rédiger qu'une brève note "d'instructions aux enquêteurs" (10 pages) pour l'opération-pilote, et une autre note d'"instructions aux responsables" des zones de recensement (également de 10 pages).

5.1.5. Toute l'équipe d'encadrement du Bureau des Enquêtes et de la Démographie du Service National de la Statistique s'est formée aux enquêtes et au milieu, au fil des nombreux travaux de collecte réalisés depuis 1960.

## 5.2. Méthode de dénombrement

5.2.1. Pour la capitale, le dénombrement en quelques heures le dimanche 1er Juin 1969 - 50 % des logements dénombrés à midi, 80 % à 15 h, 98 % à 19 h - a été l'application d'une longue préparation technique et psychologique : un découpage précis basé sur une très bonne connaissance de la ville, l'identification préalable de tous les logements repérés par un numéro alpha-numérique, le bouclage de la ville et l'arrêt de certaines activités du dimanche - services religieux, réunions sportives, clubs nautiques, etc. Dès 6 heures du matin, les responsables de l'encadrement étaient en place et le dénombrement proprement dit avec les élèves a commencé vers 8 heures. Lent au départ - regroupement d'îlots pour satisfaire au nombre d'élèves présents, 600 sur 1.200 - le dénombrement a pris rapidement un rythme satisfaisant - 4 ménages/heure d'une moyenne de 16 habitants - les responsables des secteurs suivant de très près les relevés effectués par les élèves. Les plus grosses difficultés ont été d'ordre logistique : transports de mise en place, ravitaillement du personnel en milieu de journée.

5.2.2. En province, chacune des neuf régions administratives est découpée en districts, découpage qui a été retenu pour le dénombrement par région et par zone.

L'équipe de zone se composait de 1 ou 2 agents de la Statistique - selon la dimension du district - disposant de 1 ou 2 véhicules Land-rover avec chauffeur et d'un canot avec pilote pour les zones fluviales, de lacs ou de lagunes, ainsi que les zones côtières accessibles par la mer, d'un matériel de campement, des réserves en imprimés, stylos, craie, ..., d'une caisse d'avance pour le paiement des salaires, d'un stock de rations alimentaires pour le personnel, de carburant et de tous les dossiers de la zone : instructions particulières, liste des localités, cartes et fiches descriptives de zone (nombre de fonctionnaires, d'élèves, de véhicules, ...) à l'utilité parfois douteuse.

La méthode de travail était la suivante :

- Information préalable des autorités administratives de la date d'arrivée de l'équipe.
- Contacts officiels et préparation de réunions de travail.
- Réunions de travail pour la vérification des listes des localités, le recrutement des agents, les moyens de transport, le planning

d'exécution du dénombrement, les convocations aux chefs de village, la sensibilisation de la population.

- Formation puis sélection des agents dénombreurs.
- Répartition sur le terrain des agents dénombreurs.
- Présentation du ou des dénombreurs au responsable de la localité à dénombrer.
- Dénombrement et contrôles volants.
- Contrôles statistiques et ramassage des feuilles de ménage dans le dossier de village - fiche d'agglomération.
- Paiement des agents.
- Classement et vérification de la complétude de l'opération sur l'ensemble des agglomérations : quartiers, villages, hameaux, campements, chantiers.

5.2.3. Sur le plan de la collecte proprement dite, elle s'est faite de la façon suivante : numérotation des constructions habitées ou vides, en présence du chef de quartier ou de village (ou de son remplaçant) dont le logement portera le numéro 1, enregistrement ménage par ménage, par échange oral sur les informations recherchées, entre l'agent dénombreur et la personne dénombrée, selon l'ordre habituel dans le ménage - chef de ménage, première épouse, enfant le plus jeune, ..., etc. - et les capacités de la personne à répondre, le chef de ménage étant privilégié par rapport à toute autre personne pour renseigner à la place d'une personne absente, ou dans l'incapacité de répondre.

Le questionnaire "fiche d'agglomération" était le premier travail exécuté par l'agent dénombreur auprès du responsable entouré des autres personnalités locales; ce travail permettait de "présenter" le dénombrement, la population étant nettement plus sensible aux problèmes collectifs qu'à l'enregistrement individuel.

### 5.3. Information de la population. Accueil

5.3.1. Pour informer avec quelques chances de succès l'ensemble de la population, on a d'abord observé les supports habituels de l'information. Sa diffusion est différente selon le type d'information et selon qu'elle s'adresse aux habitants de la capitale ou de zones en contact suivi avec les autorités administratives régionales spécialisées - agriculture,

eaux et forêts, mines - ou en contact rapproché avec les centres commerciaux et administratifs, mais également selon le type de population à informer, comme par exemple l'Administration générale, le personnel de l'Education Nationale, ou de la Santé, ou bien les populations isolées géographiquement et d'accès variés - à pied, en pirogue, en avion - telles que les chantiers, ou encore les groupuscules pygmées non sédentarisés. Il faut enfin tenir compte du degré d'instruction et bien entendu des langues, la langue officielle - le Français - n'étant pas perçue correctement partout, la terminologie et les concepts employés devant eux aussi être adaptés aux différentes populations rencontrées.

5.3.2. Le succès d'un dénombrement en quelques heures, comme celui de Libreville, ne pouvait être obtenu sur les seules bases techniques et d'organisation; il dépendait surtout d'une étroite collaboration de la population qui, pour cela, devait être sensibilisée, préparée psychologiquement. Un programme minutieux d'information a donc été mis au point. Par la radio, la télévision, la presse et par affichage, on s'est efforcé d'informer les Librevillois sur l'opération, de répondre à leurs questions, de les appeler à participer. La radio diffusait de courts communiqués encadrés par l'indicatif musical du dénombrement, les communiqués faisaient référence à un texte officiel, présentaient une question et sa réponse, rappelaient la date du dénombrement. La télévision présentait de courts films montrant le déroulement du dénombrement chez une famille, illustré par des échanges de vues et des commentaires avec les responsables. L'apposition dans les lieux publics d'une petite affiche a été complétée par son largage par avion au-dessus des centres commerciaux et des marchés. Les boîtes postales ont été également utilisées. Une large propagande a été menée auprès des services de la Mairie, de la Gendarmerie, de la Police, de l'Armée, des Services Culturels et Sportifs, des Eglises, ... En cours d'opération, la population librevilloise a été informée du déroulement du dénombrement, elle a ainsi appris par le bulletin d'information du soir que 98 % des habitants de la capitale avaient été recensés.

Le résultat a été de toute évidence un succès sur le plan de la participation des habitants; aucun incident d'importance n'a été signalé. On retiendra seulement la réticence de quelques dizaines de personnes refusant l'identification par étiquette de leur logement ou le

dénombrement lui-même, la mauvaise humeur de quelques étrangers "privés" de leur sortie dominicale et comme dans toute collecte à domicile le problème du chien de garde - l'assurance prise dans ce domaine s'avérant très utile.

La qualité de l'accueil au dénombrement à Libreville a été le résultat d'une bonne campagne de sensibilisation, efficace grâce à l'importance des moyens mis à sa disposition, à la zone géographique réduite concernée et à la compétence des organisateurs.

5.3.3. Hors de Libreville à cette époque, il n'y avait pas de télévision, pas de presse et une écoute radio dont on ignorait la couverture géographique - ceci faisant d'ailleurs l'objet de la dernière question posée au dénombrement - en conséquence, il ne restait que les circuits administratifs pour l'information à diffuser. On avait constaté, dans les années précédant le dénombrement, (relance des recensements administratifs ou de l'état-civil, par exemple), la lenteur des transmissions administratives sous bordereaux successifs et la déperdition de l'information et de l'impact des demandes dans les circuits fonctionnant en cascade. C'est pour cela que les responsables de zone de dénombrement ont eu pour mission de réactiver l'information aux trois niveaux de l'administration régionale (la préfecture-région, la sous-préfecture-district, et le canton), au cours d'une période aussi proche que possible de la collecte. Il faut noter l'absence quasi totale d'effet de la campagne menée de Libreville et l'intérêt qu'il y avait donc à présenter physiquement en province l'équipe du Service National de la Statistique, connue et appréciée par de précédentes collectes; en particulier, l'absence de "retombées administratives" du type taxes et autres impôts, comme c'est le cas avec les recensements administratifs, avait été appréciée. Le matériel roulant - 11 véhicules - était marqué "Recensement de la Population - Enquêtes Statistiques", chaque véhicule étant identifié par un numéro.

L'équipe du Service National de la Statistique était constituée de personnes originaires de la plupart des régions, ce qui facilitait la présentation du dénombrement et son acceptation au niveau de chaque zone de dénombrement.

Si d'une façon générale l'accueil de l'administration locale et de la population a été satisfaisant, le dénombrement a néanmoins souffert dans quelques zones de l'incompréhension des autorités administratives locales. C'est ainsi que dans un district, ce qui restait d'une équipe de zone a dû se mettre sous la protection directe des forces de l'ordre pour effectuer le dénombrement.

#### 5.4. Omissions. Surestimations

De la préférence accordée à un dénombrement, découle l'importance donnée à la détermination du statut de résidence - 6 colonnes sur 21 dans la feuille de ménage - et de la population de droit - résidents présents plus résidents absents. La présence, l'absence et le temps s'y rapportant, la détermination de la résidence et le temps s'y rapportant minimisent l'erreur sur la détermination de la qualité de résident; l'énumération individuelle effectuée ménage après ménage et logement après logement, réduit sans doute, dans les conditions citées avant, autant une surestimation qu'une sous-estimation de la population résidente. A cela, il faut ajouter pour la quasi totalité des zones dénombrées, le facteur confiance de la population dans un comptage effectué par un service connu.

Comme nous l'avons expliqué au paragraphe 3.2. - champ du recensement - la population de fait n'a de signification qu'au niveau de la zone dénombrée et pour la période de son dénombrement. Il en est de même pour la distinction entre résidents présents et résidents absents.

Il se posait cependant le problème des personnes risquant d'être dénombrées comme résidentes dans deux zones du fait de la méthode de balayage utilisée, et le problème inverse, pour la même raison, d'habitants risquant de n'être pas dénombrés. Du fait du balayage au niveau de la région - 9 - c'est-à-dire par groupe de zones de dénombrement - de 2 à 5 districts par région, subdivisés en cantons, 103 pour l'ensemble du pays - on a minimisé ces erreurs par double compte ou omissions, car en se référant aux précédentes opérations démographiques, on savait qu'il y avait 15 % de la population gabonaise recensée, non originaire de la région de résidence, la moitié pour la seule capitale, mais seulement 10 % au rythme annuel de l'exode rural sur Libreville pour 1969. En fait, seule la capitale dénombrée au début de la période de collecte sera touchée de façon sensible

avec une sous-estimation pour le milieu de période de l'ordre de 5 %. En zone rurale, on s'est efforcé de réduire les doubles comptes en interrogeant les résidents nouvellement installés depuis le début du dénombrement sur le lieu de leur ancienne résidence, éventuellement déjà recensée.

Concernant les étrangers africains, l'ensemble des questions de la feuille de ménage : présence, résidence et le temps correspondant, lieu de naissance, nationalité et ethnie - au total 11 colonnes sur 21 - réduisait une éventuelle sur-estimation des Gabonais provenant d'une sous-estimation des étrangers africains.

Si l'on compare pour la même période, le dénombrement issu des relevés du Service des Grandes Endémies (1968), le dénombrement du Service National de la Statistique (1969-1970) et le dénombrement administratif de "contrôle" (1970), on obtient les indices suivants :

- dénombrement S.G.E.	93,0
- dénombrement administratif	93,6
- dénombrement statistique	100,0

Il est à noter que le Service National de la Statistique a localisé et dénombré quelques petits groupes de population non comptabilisés par l'Administration, par exemple des hameaux de pêcheurs ou de colporteurs d'origine étrangère mais au Gabon depuis plusieurs générations, des hameaux isolés, ignorés de l'autorité ou trop éloignés pour être visités régulièrement, des groupes pygmées.

## 6. Exploitation<sup>(1)</sup>

6.1. Le dénombrement a été considéré dans ses trois phases successives :

- dénombrement de la capitale,
- dénombrement rural pilote de la région de l'Estuaire,
- dénombrement général des huit autres régions.

A ces trois phases correspondent deux types de documents :

- un cahier de relevés pour la capitale, avec double feuille pour 24 colonnes,

---

(1) En Juillet 1970, le Service National de la Statistique a diffusé le document Exploitation Démographique 1132/360, 77 pages.

- une feuille de ménage pour le reste du pays :
  - . un modèle pour le dénombrement rural pilote, 20 colonnes,
  - . un modèle pour le reste du pays, 21 colonnes.

Un tableau des correspondances entre documents de base a été établi sans difficultés, les éléments essentiels se retrouvant dans les trois documents utilisés, les modifications portent essentiellement sur l'amélioration de la collecte en temps que telle. Exemple<sup>(1)</sup> :

- 1) Cahier de relevés : pour chaque personne, quel est son âge ?  
1 colonne.
- les 2 feuilles de ménage : Quel âge a la personne que vous recensez ?  
Selon la réponse, indiquez : la date de naissance, l'âge en nombre et unité (jour, mois, année). Au total 3 colonnes.
- 2) Cahier de relevés : Qu'est-ce qui vous rapporte le plus d'argent ?  
Est-ce que vous faites de l'agriculture ou de l'élevage ?  
Est-ce que vous faites de la pêche ?  
Est-ce que vous faites de la chasse ?  
Au total 4 colonnes.
- 1ère feuille de ménage : Activité principale des personnes de 6 ans et plus.  
Quel est votre métier ? 1 colonne.  
Quelle est votre activité actuellement ?  
1 colonne.
- 2ème feuille de ménage : Activité principale des personnes de 6 ans et plus.  
Quel est votre métier habituel ? 1 colonne.  
Quelle est votre activité actuellement ?  
1 colonne.

Le premier document - 1.200 cahiers - concernait 1 % de la population totale, le second 6 %, le dernier 80 %. De plus, Libreville a fait l'objet d'une exploitation séparée et n'a été introduit qu'au niveau national, activité exclue.

-----  
(1) Les exemples seront repris et expliqués dans le titre C. Questionnaire.



6.2. L'exploitation des documents de base a été effectuée de la façon suivante par le Bureau des Enquêtes du Service National de la Statistique :

- Contrôle sur le terrain du ramassage des documents auprès de l'agent recenseur.
- Contrôle à Libreville par le Bureau des Enquêtes Statistiques et de la Démographie - les 1.200 cahiers et les 120.000 feuilles de ménage ont été examinés ligne par ligne par le responsable.
- Codification sur chaque document de base de la situation de résidence de chaque habitant - colonne blanche prévue à cet effet sur chaque document - et contrôle.
- Codification directe sur fiche de marques optiques des renseignements recueillis et contrôle.
- Lecture par IBM 1132, contrôle de cohérence, correction.
- Perforation par IBM 534.
- Exploitation par IBM 360/30.

6.3. Parallèlement, l'exploitation manuelle portant sur les effectifs et le sexe aux niveaux localité, canton, district, région et pays, a donné des résultats comparables à ceux de l'exploitation informatique - écart de l'ordre de 1 %.

6.4. Par convention entre le Central Mécanographique des Etats d'Afrique Equatoriale (ateliers à Brazzaville et Libreville) et le Gabon, le Central avait la responsabilité de la mise sur cartes perforées des fiches de marques optiques, de la programmation et du traitement sur ordinateur. A cet effet, un document d'exploitation mécanographique - une pré-analyse en quelque sorte - lui a été remis par le Bureau des Enquêtes; il comportait trois parties :

I. A. Eléments de base

1. Documents de base.
2. Définition des concepts.
3. Volume en chiffres des sorties.
4. Répartitions °/°°.
5. Traitement de Libreville et de Port-Gentil.

B. Feuilles de marques optiques

1. Présentation de la feuille (renseignements collectifs communs aux 3 individus décrits).
2. Modifications par rapport à l'imprimé initial (suppression ou ajout d'ethnies, erreur d'impression, ...).

C. Dessin de carte.

D. Création des fichiers.

II. Description des listings et des tableaux (dessin, niveau, remarques).

III. Annexes

1. Documents de base.
2. Tableau de correspondance des documents de base.
3. Codes utilisés.
4. Feuille de marques optiques.
5. Tableau des regroupements d'âges utilisés selon le type de tableau.

6.5. L'atelier de codification était composé d'une sélection de candidats répartis en équipes contrôlées par des agents du Service National de la Statistique. C'est une équipe réduite qui effectua le dépouillement manuel.

Le contrôle des feuilles de marques optiques s'est effectué par sondage et à trois niveaux - chef d'équipe, chef d'atelier, chef du Bureau des Enquêtes - chaque type d'erreur étant noté. L'ensemble du travail du codifieur était repris au-delà de 2 % d'erreurs; le système de primes (élevées) utilisé s'est avéré très efficace.

6.6. Les tableaux en données brutes ont été disponibles fin 1970.

C - QUESTIONNAIRE

1. Forme du questionnaire

1.1. Rappel

Initialement, le dénombrement du Gabon était prévu pour être réalisé en 48 heures, chaque agent mis en place n'ayant que 20 à 30 ménages à recenser, soit environ 115 habitants - taille moyenne du ménage sur les

chantiers 2,8, dans les centres urbains 3,4, en zone rurale 4,1, la taille moyenne du village étant de l'ordre de 110 à 120 personnes. Cette réalisation nécessitait un découpage du pays en 5.000 unités de dénombrement et une organisation entièrement basée sur les structures, le personnel et le matériel des administrations.

### 1.2. Cahier de relevé

Pour faciliter la distribution, le mouvement et surtout le contrôle de couverture, les feuilles de ménage ont été imprimées de façon à constituer un cahier, l'identification et l'information collective sur l'unité de dénombrement étant portées sur la couverture. On sait que seul Libreville a bénéficié de cette technique.

### 1.3. Feuille de ménage

Pour le dénombrement-pilote rural et le dénombrement du reste du pays, on est revenu à la feuille de ménage indépendante en raison du changement de méthode de collecte nécessité par l'isolement du Service National de la Statistique; celui-ci a eu en effet pour conséquence une répartition des agents selon des unités de dénombrement variables en effectifs de population dans la zone rurale, qui représentait 63,5 % du total.

### 1.4. Dossier de village

Chaque agent responsable d'une localité ou d'un chantier regroupait les feuilles de ménage utilisées et numérotées dans une chemise cartonnée à 3 feuillets; la couverture servait à l'identification géographique pour le dénombrement, le troisième volet, qui permettait "d'enfermer" les feuilles de ménage, était une fiche d'agglomération qui, après contrôle, retour dans la capitale et séparation de la chemise, permettait la constitution directe d'un fichier des villages et chantiers sur carton 21 x 28 cm.

1.5. Les questionnaires de dénombrement comportaient des questions fermées - présent, absent, sexe, ethnie, lieux géographiques nationaux - semi-fermées - temps de présence ou de résidence, choix entre âge et date de naissance - et ouvertes - nationalité, activité.

1.6. Sur la feuille de ménage - en cahier ou séparée - on avait ménagé une colonne en blanc, réservée à la détermination de la situation de

résidence de l'individu dénombré à partir des informations relevées dans les autres colonnes.

1.7. Seule la fiche d'agglomération disposait de cases prévues pour la codification directe sur le document de base des informations recueillies. La plupart des informations étaient relevées sous la forme "OUI", "NON", ou en réponse ouverte.

## 2. Contenu du questionnaire

2.1. Le premier objectif du dénombrement était de fournir à l'Administration des éléments démographiques de base au niveau des unités administratives connues : canton, district, région et pays. L'unité de dénombrement a donc été déterminée à partir du découpage administratif défini par arrêtés et de la composition optimale et une équipe d'encadrement du Service National de la Statistique, cette unité étant le district.

2.2. Deux unités statistiques ont été retenues pour la collecte : l'individu et le ménage apparent. En effet, l'expérience gabonaise, acquise en particulier avec les enquêtes budget-consommation, a montré les difficultés relatives à la détermination du ménage sur la base de critères autres que celui du logement. Les liens de parenté apparents, déclarés sur une simple question, risquaient en effet de ne pas refléter la réalité, de même que l'utilisation de concepts tels que le noyau familial (risque d'exclusion d'individus dont on ne saurait à quelle unité les rattacher).

Le ménage apparent est une réalité du terrain, facilitant la collecte. L'étude des structures réelles du ménage gabonais n'était pas programmée.

### 2.3. Quatre types de population ont été définis :

- La population urbaine, définie dans un périmètre bien précis comme étant celle des neuf chefs-lieux de région ou préfectures, auxquels on a rajouté trois sous-préfectures dont l'effectif estimé était supérieur à celui de la plus petite préfecture. Il en résultera sur ce dernier critère, l'exclusion d'une localité qui aurait pris le 11ème rang. Il s'agit donc d'une définition locale, trois seulement de ces villes dépassant 10.000 habitants.

- La population des chantiers comprenait tous les chantiers isolés: forestiers, routiers et miniers.

- La population rurale comprenait tous les villages, hameaux, campements - culture, pêche, chasse - et les localités non incluses dans la population urbaine ou celle des chantiers.

- La population comptée à part concernait les collectivités : hôpitaux, casernes, camps, hôtels, prisons, missions, collèges, etc. Avec une distinction entre urbain et rural.

2.4. En raison des difficultés de repérage particulières au pays, les responsables du dénombrement ont porté leur effort, d'une part sur les garanties de localisation de tout peuplement - hameaux de 2 ou 3 cases, campements permanents, indépendants ou rattachés à un village, logement isolé et l'on trouvera effectivement des groupements de quelques cases isolées à 3 ou 400 mètres d'un village, des Pygmées itinérants sur les lisières forestières - d'autre part sur les garanties de détermination de la résidence - 6 colonnes de la feuille de ménage lui sont consacrées. La non simultanément de la collecte sur l'ensemble du pays a certes limité la précision recherchée sur les résidents, mais les précautions prises et dont on a déjà fait état ont minimisé les erreurs dans ce domaine. Par contre, elle a retiré toute signification aux effectifs nationaux de présents, d'absents et de visiteurs.

Pour l'absence indiquée et sans information précise sur cette absence, on s'est servi du délai de référence de 6 mois pour déterminer la résidence. Cependant, un temps de présence inférieur à 6 mois n'influeait pas nécessairement sur cette détermination lorsqu'on avait les garanties d'une installation effective de caractère permanent. Il faut d'ailleurs noter qu'au Gabon les erreurs possibles dans les interprétations de résidence sont négligeables en zone rurale, car rares sont les habitants qui sont dans l'ignorance de la situation de résidence d'un voisin. En fait, il en sera de même en milieu urbain où un "déplacé" est rarement isolé et presque toujours "rattaché" à un ménage d'accueil ou parti vers un village connu, les grands ensembles habités où les personnes sont finalement beaucoup plus isolées n'existant pas encore.

## 2.5. Caractéristiques économiques

Le Gabon a eu l'occasion, par le recensement de 1960-61 et différentes enquêtes, de constater l'inadaptation des concepts internationaux recommandés aux réalités africaines, en particulier aux pays en transition entre une économie de subsistance et une économie de marché. Il aurait en effet fallu les transcrire en périphrases compréhensibles du personnel de collecte, puis les traduire (au moins dans les huit principaux groupes linguistiques) en un nombre élevé de questions. L'emploi de "batteries de questions" permet certes d'identifier et de classer correctement certaines réponses. Mais au prix d'un allongement considérable du temps de travail, allongement prohibitif pour un recensement exhaustif. Cette remarque paraît du reste également valable pour la détermination des âges : de tels procédés ne peuvent être utilisés qu'en enquête intensive avec précautions et contrôles multiples.

Enfin, on a essayé de distinguer sur le plan national l'activité principale des personnes de 6 ans et plus et posé deux questions :

- Quel est votre métier habituel ?
- Quelle est votre activité actuellement ?

Ayant obtenu au dénombrement une liste exhaustive des métiers pratiqués au Gabon, on s'en est servi pour bâtir un code métier-activité à 3 chiffres (code BIT) adapté au Gabon. Ceci a permis d'obtenir :

- la répartition des Gabonais et des étrangers résidents par sexe, tranche d'âges et groupes d'activités,
- la répartition des Gabonais et des étrangers résidents par groupes d'activités selon qu'un métier a été déclaré, qu'une activité a été déclarée différente du métier et un groupe comprenant les chômeurs, les élèves et étudiants, les retraités, les inactifs et les indéterminés.

La codification des métiers et leur répartition selon les groupes d'activités s'est effectuée à Libreville une fois la liste exhaustive des métiers établie.

Un dernier tableau donnait par activité (code à 3 chiffres) et par sexe une ventilation en résidents gabonais, étrangers africains et étrangers non africains.

On notera que la première des deux questions avait été posée au dénombrement-pilote comme suit : Quel est votre métier ? L'adjonction du qualificatif "habituel" pour le reste du dénombrement a seulement facilité la collecte au niveau de la compréhension par le dénombré.

Au dénombrement de Libreville, quatre questions ont été posées à chaque personne de 14 ans et plus : Qu'est-ce qui vous rapporte le plus d'argent ? Est-ce que vous faites de l'agriculture ou de l'élevage ? de la pêche ? de la chasse ? Ces questions ont été abandonnées car la première a été fort mal perçue et les trois autres sont sans signification dans un pays où chacun a de multiples activités.

## 2.6. Autres questions

2.6.1. Sensibilisés par une enquête d'écoute-radio menée avec le concours du Service National de la Statistique, les responsables ont inclus la question : "Avez-vous un poste de radio qui marche ?" et ceci pour établir des cartes régionales d'écoute-radio à un moment où le pays ne disposait que de ce moyen de communication permanente avec la population.

2.6.2. Il y a lieu de noter que l'absence de questions relatives au lien de parenté, à la situation matrimoniale, a fortiori sur la mortalité ou la fécondité, n'était pas dictée par le choix d'un dénombrement-simple comptage, effectué par un personnel d'un niveau d'instruction primaire sur un questionnaire simplifié. Elle correspondait, d'une part à la nécessité reconnue par le Gabon d'approfondir les observations abordées lors de l'enquête démographique de 1960-1961, d'où la mise sur pied d'un programme complet d'enquêtes comprenant notamment enquête démographique, enquête budget-consommation et enquête socio-médicale, d'autre part à la nécessité, pour aborder tous ces sujets, d'une connaissance aussi précise que possible de la culture et des traditions de chaque ethnie, afin de savoir qui peut être interrogé, qui peut interroger, quelles sont les questions qui se posent et celles qui ne se posent pas (dans la langue propre à chaque ethnie).

Les travaux préparatoires au dénombrement ont, du reste, confirmé et précisé les observations faites depuis 1961 sur :

- les noms (identité dans une même génération ou toutes les deux générations, changement en cas d'absence selon la personne interrogée ou l'activité de l'absent, ...);

- les liens de parenté (différences fondamentales entre la terminologie française et celle utilisée par l'ethnie...);

- la situation matrimoniale (concept ambigu et réponses dépendant des situations et des coutumes, polygamie...);

- et même l'âge (souvent dépendant du classement coutumier de l'individu au cours de sa vie).

2.6.3. Concernant la fiche d'agglomération, le dénombrement était la meilleure occasion - il en est de même avec un recensement - de saisir les principales caractéristiques de toutes les agglomérations dénombrées, pour constituer un fichier.

On a donc identifié sur place :

- les villes et les localités, les villages, les campements et les chantiers,

- leur(s) nom(s),

- leur type (groupe, en hameaux,...),

- la présence d'école, de dispensaire, d'hôpital, de marché (en cas d'absence, l'éloignement de celui ou de celle utilisé),

- les produits récoltés et vendus, l'artisanat pratiqué, les boutiques,

- l'eau (provenance et permanence), la pêche, la chasse pratiquées,

- l'accès (en voiture, à pied, en pirogue, en avion),

- la distance du chef-lieu de district (en fraction de journée, en heures de marche).

L'accueil des agents et le dénombrement ont bénéficié directement de l'existence de cette fiche d'agglomération. En effet, elle servait d'introduction au dénombrement, donnait une importance supplémentaire au chef d'agglomération et compensait certaines inquiétudes des populations sur l'habituel relevé individuel "administratif" par l'intérêt porté aux données collectives et l'on sait ce que la collectivité représente pour la population traditionnelle.



D - TABULATION ET PUBLICATIONS

1. Les 5 listings demandés concernent la répartition géographique de la population selon le type de population et le découpage administratif avec :

- le nombre de ménages,
- la répartition par sexe, résident (présent, absent), visiteurs,
- les indéterminés,
- la radio.

De cette façon, on a dressé la liste des villes, des villages, des chantiers et des collectivités aux niveaux des cantons, districts, régions et du pays.

2. Les 16 types de tableaux ont été les suivants :

D.01. Répartition régionale des résidents par type de population et par sexe, indéterminés, radio.

Niveau district et région.

D.02. Répartition de la population rurale résidente selon la taille des villages, avec nombre de villages, répartition en nombres absolus et ‰ selon la taille, rapport de masculinité, taille moyenne du ménage.

Niveau région.

D.03. Répartition des résidents par sexe et par âge et selon le type de population (âge par mois pour les moins de 1 an avec totalisation intermédiaire, par année pour les 1 an et plus), nombres absolus et ‰.

Niveau région.

D.04. Répartition de la population par tranche d'âge, par sexe, avec résidents (présent, absent), visiteurs, nombres absolus et ‰.

Niveau pays et par type de population, Libreville et Port-Gentil identifiés.

D.05. Répartition de la population résidente par tranche d'âge, sexe et groupe de nationalités (Gabonais, Africains, autres), nombres absolus et ‰.

Niveau pays et par type de population, Libreville et Port-Gentil identifiés.

- D.05.5. Répartition des Gabonais résidents par âge et sexe, nombres absolus et ‰.
- Niveau district et région.
- D.06. Répartition régionale par type de population et groupe de nationalité, nombres absolus, nombre de ménages, ‰, rapport de masculinité.
- Niveau région.
- D.07. Répartition des résidents par ethnie, nationalité, type de population, sexe et grands groupes d'âges (0 à 6 mois, moins d'1 an, 0-14 ans, 15 à 59 ans, 60 ans et plus), nombres absolus et ‰, rapport de masculinité.
- Niveau Libreville, Port-Gentil, Gabon.
- D.08. Répartition des résidents par ethnie et nationalité, nombres absolus, ‰.
- Niveau région.
- N.B. Ce tableau peut aussi être considéré comme un listing des ethnies et nationalités déclarées.
- D.09. Répartition des ménages des Gabonais résidents selon l'ethnie et la taille des ménages (1,2,..., 9, 10 et plus), nombres absolus, nombres de ménages, taille moyenne.
- Niveau type de population, Libreville, Port-Gentil.
- D.10. Répartition des résidents selon la région de naissance et la région de résidence, nombres absolus et ‰, nés à l'étranger.
- Niveau type de population, Libreville, Port-Gentil.
- D.11. Répartition régionale par sexe des immigrants gabonais, résidents des autres régions et par temps de résidence, nombres absolus et ‰.
- Niveau région, Libreville, Port-Gentil, puis niveau type de population x pays.
- D.12. Répartition des Gabonais résidents de 6 à 25 ans par sexe, selon une activité scolaire ou non (scolarisés, travaille, sans activité et indéterminé), nombres absolus et ‰.
- Niveau région, Libreville et Port-Gentil, puis niveau type de population x pays.

- D.13. Répartition des Gabonais et des étrangers résidents par groupe d'activité (8), par sexe et par tranche d'âges (6 à 14 ans, 6 à 16 ans - scolarisation obligatoire - 15 à 24 ans, 25 à 34 ans, 35 à 44 ans, 45 à 64 ans, 65 ans et plus), nombres absolus et ‰. Niveau région, Libreville, Port-Gentil et niveau type de population x pays.
- D.14. Répartition des Gabonais et étrangers résidents par sexe, groupe d'âge - identique à D.13. - selon un métier déclaré, une activité déclarée différente du métier et le groupe 9 - chômeurs, élèves, étudiants, retraités, autres sans profession, indéterminés - nombres absolus et ‰. Niveau région, Libreville, Port-Gentil et niveau type de population x pays.
- D.15. Répartition de l'emploi des Gabonais et étrangers résidents par sexe selon les mêmes indications qu'au D.14., nombres absolus et ‰. Niveau région, Libreville, Port-Gentil et niveau type de population x pays.
- D.16. Répartition des Gabonais et étrangers résidents par sexe et activité (code 3 chiffres), nombres absolus. Niveau région, Libreville, Port-Gentil et niveau type de population x pays.

N.B. A la demande du Gouvernement, toutes les totalisations ont été codées (O = S, 1 = K, 9 = T).

## 2. Publications

2.1. En Octobre 1969, le Service National de la Statistique a diffusé un document de son Bureau des Enquêtes et de la Démographie intitulé : Libreville, son expansion, le recensement du 1er Janvier 1969. Ce document de 20 pages avait pour but essentiellement de répondre à un ensemble de questions posées aux responsables du dénombrement et concernant directement ou indirectement l'opération de collecte (histoire de Libreville, évolution, la population dans le monde, l'élaboration et l'exécution du dénombrement, les premiers résultats).

2.2. En Juin 1970, un document de 59 pages est publié par le Bureau des Enquêtes, Service National de la Statistique, intitulé Méthodologie du Recensement Général de la Population 1969-1970.

2.3. Dès 1970, le Bureau des Enquêtes et de la Démographie a commencé à préparer la sortie d'une série de publications sous forme d'études numérotées. Elle en restera à l'Etude N° 1, non publiée et qui présentait les résultats globaux et bruts de l'exploitation informatique.

2.4. En 1972, un troisième document, confidentiel et non publié (comme le précédent), présentait une étude de la Direction de la Statistique sur la population urbaine, avec une comparaison des collectes lors des opérations de 1960-61, 1964 et 1969-70 et des perspectives d'évolution jusqu'en 1985.

#### E - EVALUATION

1. Le programme d'études démographiques gabonais présenté dans l'Introduction, comportait la réalisation de deux enquêtes par sondage. Elles n'ont pas eu lieu. On peut rappeler que l'enquête démographique par sondage de 1960-61 devait initialement servir d'enquête de contrôle pour le recensement réalisé simultanément. Cela n'a pu avoir lieu pour diverses raisons et l'enquête a simplement fourni des données complémentaires au recensement en matière notamment de fécondité et de mortalité.

2. Avant d'aborder l'évaluation du dénombrement par l'analyse, une réflexion nous paraît ici intéressante sur le rapprochement - déjà amorcé au paragraphe B.5.4. Omissions. Surestimations - du dénombrement avec les recensements du Secteur des Grandes Endémies et de l'Administration.

Le Service des Grandes Endémies procédait chaque année à la visite systématique de toute la population en vue du dépistage des principales endémies et de l'immunisation par vaccination. En particulier, la population de chaque village était recensée, chaque village étant l'objet d'une matrice individuelle de recensement mise à jour par conséquent chaque année. L'Administration centrale avait, quant à elle, ordre de recenser annuellement la population pour ce qui concerne les villages, en mettant à jour des cahiers ou monographies de villages.

Il faut penser que les étrangers non Africains sont exclus de ces deux recensements, comparables au niveau de la population rurale et de la méthode de collecte, différents par le personnel et les documents de base utilisés et souffrant tous deux de ne fournir des résultats nationaux que par addition de données obtenues au cours d'opérations menées sur deux ans pour le Service des Grandes Endémies, sur plus de deux ans pour l'Administration.

Néanmoins, la comparaison du dernier recensement des Grandes Endémies avec la population africaine dénombrée en 1969-70 par le Service de la Statistique, donnait pour cette dernière opération un taux de couverture de l'ordre de 97 %. Avec les recensements administratifs, le rapport était voisin. On peut regretter dans ces conditions que le Service de la Statistique n'ait pas eu la possibilité, comme il l'avait proposé, d'exploiter les données recueillies par ces deux opérations permanentes; de nombreux sous-produits pourraient en effet en être tirés, tels que des fichiers de villages ou des registres villageois de naissances et de décès.

3. Pour en revenir au dénombrement de 1969-70, on peut apporter les commentaires suivants aux diverses questions prévues pour la feuille de ménage, colonne par colonne.

3.1. En ce qui concerne les noms et prénoms, les erreurs d'orthographe ou le changement de quelques noms résultant de l'absence de la personne dénombrée et de la position par rapport à elle de la personne répondant, sont pratiquement sans effet sur l'exploitation. Il en est de même de la répétition d'un nom, caractéristique de certaines ethnies, de deux en deux générations, alliée avec des âges très différents. Pour d'autres ethnies, ce sera l'alternance du même nom au début ou à la fin du nom complet. Il serait intéressant d'étudier ces différences en liaison avec les liens de parenté traditionnels, les noms eux-mêmes et ceux des villages habités.

3.2. Les erreurs de relevé sur la position de présent ou d'absent et la durée ne sont décelables que par un contrôle opéré peu de temps après la collecte. Le contrôle s'est effectué lors du ramassage des feuilles de ménage dans chaque agglomération; l'erreur était négligeable.

3.3. Les erreurs sur le sexe sont très rares, ce sont des fautes d'inattention que l'on peut corriger le plus souvent par l'examen, notamment du nom de la personne.

3.4. Le relevé des âges restera en l'absence d'un état-civil généralisé la collecte la plus délicate, la plus imprécise et ce fut le cas pour le dénombrement de 1969-70.

L'attirance pour les âges terminés par 0, 5 et 9, constatée en 1960, (accompagnée d'une répulsion pour les chiffres 3, 6 et 7) était plus prononcée en 1969 (cette fois pour 0, 5 et 8) de même que la répulsion (pour 1, 3 et 7), mais aucune consigne particulière n'avait été donnée pour le relevé des âges, contrairement à ce qui avait eu lieu précédemment. En fait, l'attirance la plus marquée est celle pour 0 et le regroupement par âges par tranche quinquennale l'efface en partie.

La répartition réelle n'est pas nécessairement régulière et l'on a constaté que s'il est difficile pour le Gabon de faire la part exacte entre les distorsions réelles et celles dues aux erreurs d'enregistrement, les ajustements et lissages ont eu une fâcheuse tendance à éliminer tout phénomène historique.

L'indice de masculinité calculé pour l'indice combiné des Nations Unies était en 1969 du même ordre de grandeur que ceux calculés à la même époque pour l'Algérie, la Tunisie et la Libye - 5,80. L'indice combiné passait lui-même de 53,26 en 1960 à 38,97 en 1969.

L'analyse causale des déformations au dénombrement indique une sous-estimation des "0 an" correspondant probablement aux omissions volontaires dues aux coutumes locales connues (phénomène d'ailleurs général dans le monde). Pour le groupe 5-9 ans et en l'absence de données exactes sur la mortalité, on ne peut prouver qu'il serait surestimé par vieillissement ou rajeunissement d'enfants appartenant à l'un ou à l'autre des 2 groupes encadrant. Il y a pour le groupe 10-14 ans une différence très nette par rapport à 1960-61, le rapport de masculinité revenant de 127 à 105. Il est probable qu'en dix ans il y a eu des modifications de comportement vis à vis de la déclaration des filles en rapport avec le vieillissement systématique du fait du mariage, ou la scolarisation obligatoire et les omissions volontaires de l'époque.

Concernant les autres groupes d'âges, les anomalies observées - après ajustement (Sprague) - sont en accord avec ce que l'on suppose des variations passées de la fécondité et de la mortalité. La pyramide suggère la superposition de deux populations, l'une en formation depuis les années 1950-1955, l'autre profondément perturbée par les agressions du passé. Encore aujourd'hui, c'est la succession de deux recensements en dix ans qui permet le mieux d'étudier la part des différents phénomènes responsables des anomalies observées. Le passage du rapport de masculinité d'une opération à l'autre - 60/61, 69/70 - de 85,4 à 94,0, indique une sensible amélioration de la collecte sans pour autant faire la part de modifications éventuelles de structures dues par exemple à des échanges migratoires comme ceux de 1962 entre le Congo et le Gabon. Notons enfin, en 1969-70, 0,3 % d'absence de déclaration d'âge.

3.5. Une opération exhaustive était aussi la seule occasion pour le Gabon de déterminer les effectifs exacts par nationalité et par ethnie et d'en dresser les listes exhaustives. Les regroupements éventuels sont du ressort de l'exploitation. Ce principe était encore appliqué au Gabon pour le dénombrement de 1969-70 et c'est ce qui a permis - en particulier pour les ethnies - d'opérer des comparaisons avec l'opération de 1960-61. Cette distinction ethnique a une grande importance dans l'étude de l'évolution démographique du pays. En effet, les résultats de l'enquête de 1960-61 rendaient compte selon les ethnies de variations du taux de natalité allant de 26 à 43 ‰, du taux de fécondité de 81 à 175 ‰, du taux de mortalité infantile de 79 à 199 ‰, du taux de mortalité générale de 22 à 36 ‰. Cette distinction ethnique est aussi importante au niveau régional.

Le principe pour effectuer ce type de collecte essentiel pour l'analyse a été de ne pas embrouiller les dénombreurs par des listes préalablement établies, mais de s'assurer seulement de leur parfaite compréhension des concepts "nationalité" et "ethnie".

L'observation du lieu de naissance et du lieu de résidence avec le temps de résidence réduit les erreurs volontaires tendant à sous-estimer les étrangers africains. S'agissant d'un dénombrement national, on citera le cas de deux villages dénombrés mais qui n'avaient pas été indiqués par les autorités - y compris les autorités cantonales - l'un étant Haoussa, l'autre Nigérian, tous deux implantés pourtant depuis plusieurs dizaines d'années.

3.6. Le "lieu de naissance" comme le "lieu de résidence" ont été correctement saisis. Cependant, les comparaisons avec 1960 - et il en sera de même avec le recensement de 1980 - sont rendues difficiles à un niveau plus petit que la région en raison des modifications ou créations de cantons et de districts. La référence à un village a parfois peu de signification si l'on considère les déplacements ou les mutations qui interviennent pour des raisons coutumières ou de culture (un village exploite une zone environ 20 ans). Le nombre de villages ruraux est passé de 4.557 en 1960-61 à 2.874 en 1969-70; la taille moyenne s'en est trouvée modifiée d'autant, passant de 80 à 112. Une cartographie sophistiquée est, comme on l'a déjà dit, de peu d'intérêt et trop coûteuse lorsqu'intervient de telles modifications d'un recensement à l'autre.

3.7. Les deux questions posées pour déterminer l'activité principale étaient ouvertes; on a ainsi obtenu une excellente liste exhaustive des métiers pratiqués et déclarés, et des effectifs de populations actives ou inactives sur lesquels on se serait gardé d'effectuer des interprétations et des classements, les éléments recueillis répondant à des notions locales qui ne se rattachent pas forcément aux concepts occidentaux.

3.8. La question touchant la radio n'a pas posé de problème, chaque personne intéressée mettant son poste en route pour montrer qu'il "marchait bien".

3.9. Le grand "défaut" du dénombrement de 1969-70 est que la collecte se soit répartie sur plusieurs mois. En fait, cet allongement de la collecte n'a affecté les données de présence et d'absence (et celles de résident absent, résident présent et visiteur) qu'au niveau national. On a vu que les précautions nécessaires ont été prises pour éviter autant que possible les omissions et les doubles comptes des résidents qui risquaient effectivement de se produire. Par ailleurs, il n'aurait pas été dénué d'intérêt d'étudier, dans la mesure du possible, la mobilité régionale à différents mois de l'année. C'est ainsi que sur l'exode rural vers la capitale on disposait des éléments nécessaires à l'établissement du chiffre de la population à une date voulue.

On regrettera enfin que la fiche d'agglomération n'ait pas été exploitée, alors qu'elle aurait pu constituer l'amarce d'un fichier de villages du plus grand intérêt.



ANNEXES

RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION 1969

Questionnaires . "feuille de ménage"  
                  . fiche d'agglomération.

REPUBLIQUE GABONAISE

Décret n° 150 du 13-3-1968

PROGRAMME des RECENSEMENTS

SERVICE NATIONAL DE LA STATISTIQUE  
ET DES ETUDES ECONOMIQUES

CONFIDENTIEL

# RECENSEMENT GENERAL DE LA POPULATION 1969

## FEUILLE DE MENAGE

Nom du Village (ou du chantier) : \_\_\_\_\_

Nom du Canton (ou de la Ville) : \_\_\_\_\_

Nom du District : \_\_\_\_\_

Nom de la Région : \_\_\_\_\_



BON

A REVOIR

FAUX

Date du Recensement : .....

Observations : .....

Agent recenseur : .....

# MENAGE N°

Contrôleur ou Responsable : .....

( Suite )

Imprimerie Saint-Joseph, Libreville 1-7

N° d' ordre	NOM et PRENOMS	la personne recensée est-elle PRESENTE ou ABSENTE et depuis COMBIEN de TEMPS ?		SEXES M SEXES masculin F SEXES féminin		QUEL AGE a la personne recensée ? Selon la réponse indiquez :			NATIONALITE	ETHNIE  pour les Gabonais seulement	LIEU de NAISSANCE			POUR LES PERSONNES DE 6 ANS ET PLUS		RESIDENCE					
		P ou A	nombre de jours ou de mois ou d'années	M	F	DATE DE NAISSANCE	AGE nombre	en jours mois ou année			VILLAGE ou VILLE	DISTRICT	REGION pour les Gabonais PAYS pour les étrangers	QUEL EST VOTRE METIER HABITUEL ?	QUELLE EST VOTRE ACTIVITE ACTUELLEMENT ?	LIEU DE RESIDENCE où habite habituellement chaque personne recensée ?			Depuis combien de temps la personne réside-t-elle dans ce VILLAGE cette VILLE ou ce CHANTIER combien de mois ou d'années	Avez-vous un poste de Radio qui marche ?	Ne rien écrire dans cette colonne !
																VILLAGE ou VILLE ou CHANTIER	DISTRICT	REGION au Gabon ou PAYS à l'étranger			
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					

# FICHE D'AGGLOMERATION

Canton : .....

OUI

NON

District : .....

Reyer la case qui ne correspond pas à la réponse

Région : .....

VILLE :  CHANTIER :  VILLAGE :  CAMPEMENT :

Quel est le nom exact (de la ville, du chantier, du village, du campement) ?

Y-a-t-il d'autres noms ?  OUI  NON lesquels ? .....

Les habitations sont-elles groupées au même endroit ?  OUI  NON

Y-a-t-il plusieurs (chantiers, hameaux, campements) ?  OUI  NON

Si oui, lesquels ? .....

Y-a-t-il une ECOLE ?  OUI  NON

Si oui, comment l'appelle-t-on ? .....

Si non, a quelle école vont les enfants ? .....

Y-a-t-il un HOPITAL,  un DISPENSAIRE,  un local officiel pour les soins,  rien,

S'il n'y a rien, où les habitants vont-ils se faire soigner ? .....

Y-a-t-il un MARCHÉ  OUI  NON Y-a-t-il ramassage régulier des produits ?  OUI  NON

S'il y a ramassage, de quels produits ? .....  
par qui ? .....

Y-a-t-il des ARTISANTS ?  OUI  NON Si oui, en quoi ? .....

Y-a-t-il des BOUTIQUES ?  OUI  NON Combien ? .....

Si oui, où le commerçant se ravitaille-t-il ? .....

Où va-t-on chercher l'EAU ? .....

A quelle distance : 

100 m.	200 m.	300 m.	500 m.	1 km.	2 kms	3 kms	5 ou +
--------	--------	--------	--------	-------	-------	-------	--------

Y-a-t-il de l'eau toute l'année ?  OUI  NON

Est-ce qu'on fait de la pêche  OUI  NON Est-ce qu'on fait de la chasse au fusil ?  OUI  NON

Comment peut-on venir ici ?

en VOITURE  OUI  NON uniquement à pied  OUI  NON

en PIROGUE  OUI  NON par avion  OUI  NON

Distance au chef-lieu de district

Journées de marche	0	1/2	1	1 1/2	2 1/2	2	3	3 1/2	4 ou +
--------------------	---	-----	---	-------	-------	---	---	-------	--------